

RECENSEMENT

Notre commune est concernée par le recensement de la population en 2025 !

Ce recensement qui se déroulera du jeudi 16 janvier 2025 au samedi 15 février 2025, est un acte civique obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui sont envisagés sur la commune peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de notre commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Pour toutes ces raisons, chères et chers Montesquivains, vous êtes invités à réserver le meilleur accueil à notre équipe d'agents recenseurs qui viendront à votre rencontre dès le 16 janvier prochain (Ci-dessous le trombinoscope). Merci à vous !

